

Avril-juin 2016

LE FIL

ENSEMBLE CONTRE L'INJUSTICE



FORTES ET LUMINEUSES : LES HÉROÏNES DU BURKINA FASO

Réalité virtuelle

Des militants importent la réalité syrienne chez eux

Mon corps, mes droits

Retour sur les campagnes menées dans le monde

Connexion refusée

Comment passer un appel international depuis la Corée du Nord

AMNESTY
INTERNATIONAL



LE FIL

est le magazine mondial d'Amnesty International. Publié chaque trimestre, il vise à informer et à donner à chacun-e les moyens et l'envie de faire de la lutte contre l'injustice une affaire personnelle.

CONTACTEZ-NOUS



www.amnesty.org/fr/join



thewire@amnesty.org



+44 (0)20 7413 5500

PRENEZ PART À LA CONVERSATION



www.facebook.com/AmnestyGlobal



@AmnestyOnline



www.amnesty.org/fr/wire-magazine

ABONNEZ-VOUS



wire.subscribe@amnesty.org

Recevez LE FIL tous les trois mois en anglais, en arabe, en espagnol ou en français (16 £ / 25 \$ / 19 € par an).

Publié par Editorial Studio, Amnesty International, International Secretariat, Peter Benenson House, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Tous droits de reproduction réservés.

Index : NWS 21/3982/2016, ISSN : 1472-443X.

Imprimé par Warners Midlands PLC, Lincolnshire, Royaume-Uni. Imprimé sur du papier 100 % recyclé.



Photo de couverture : Elle fait de la poésie engagée. L'artiste de slam Malika Ouattara, aussi connue sous le nom de « Malika La Slameuse », est également étudiante et militante des droits des femmes. *Ouagadougou, le 13 janvier 2016.* © Leila Alaoui pour Amnesty International

DANS CE NUMÉRO DU FIL

ARTICLES

6 Les héroïnes du Burkina Faso

Un hommage aux victimes de la terreur et de la violence.



6

12 Réfugiés : la réinstallation change des vies

Des mesures concrètes pour aider celles et ceux qui en ont le plus besoin.



12

16 La guerre comme si vous y étiez

Des journalistes militants syriens lèvent le voile sur des crimes de guerre.



22

20 Sur le sentier de la mort

Lettre à un vieil ami en prison.

22 Otages d'un conflit

La guerre au Yémen et son impact sur des millions de personnes.

26 Coupés du monde

De la difficulté de passer un appel en Corée du Nord.

28 Votre contribution à la défense des droits des femmes en 9 exemples

Comment vos actions ont changé la vie de nombreuses femmes.



16

RUBRIQUES

2 Amnesty dans le monde

4 En coulisses

5 Calendrier et éditorial

14 Vision d'ensemble : #WithSyria

27 Entretien-minute



26

AMNESTY DANS LE MONDE



2

COMBATTRE LES CYBERCENSEURS

« Sans liberté d'expression, il n'y a pas de monde moderne, c'est le règne de la barbarie. »

Ai Weiwei



En mars, Ai Weiwei, Edward Snowden et les Pussy Riot se sont unis pour défendre la liberté d'expression lors de la Journée mondiale contre la censure sur Internet. Ils ont tenu un rôle majeur dans notre collaboration avec AdBlock, un logiciel qui bloque les publicités non désirées. Le 12 mars 2016, AdBlock a remplacé des publicités en ligne par des messages que la censure ne permettrait pas dans certains pays. Cette campagne a sensibilisé des personnes du monde entier sur la répression en ligne de la liberté d'expression.

Pour en savoir plus : <http://bit.ly/1NzGExX>

1

LIBÉRATION D'UN MILITANT ANTI-TORTURE

Un adolescent qui s'était dressé contre la torture en Égypte a été libéré en mars, après une infatigable campagne d'Amnesty. Mahmoud Hussein a passé plus de deux ans en prison après son arrestation à l'âge de 18 ans pour avoir porté un t-shirt anti-torture. Il a été torturé en détention et a été forcé à signer des « aveux ». Pour en savoir plus : <http://bit.ly/1ZG4OrW>



© DR

3

CONDAMNATION HISTORIQUE POUR TORTURE

Notre campagne *Stop Torture* a porté ses fruits aux Philippines : un policier a été condamné pour avoir torturé le chauffeur de bus Jerryme Corre. Cette première condamnation au titre de la Loi contre la torture de 2009 intervient après trois ans de campagne d'Amnesty. Plus de 70 000 personnes s'étaient mobilisées pour aider Jerryme Corre dans le cadre de l'édition 2014 d'*Écrire pour les droits*.

Pour en savoir plus : <http://bit.ly/1VaEKVY>



4

QU'Y A-T-IL DANS VOTRE SMARTPHONE ?

En janvier, nous avons montré que de grandes marques d'électronique, dont Apple, Samsung et Sony, n'effectuaient pas les contrôles nécessaires pour vérifier que leurs produits n'intègrent pas de cobalt extrait par des enfants. À la suite de nos recherches, plusieurs entreprises nous ont dit qu'elles enquêteraient sur leur chaîne d'approvisionnement. Le gouvernement chinois s'est quant à lui engagé à travailler avec la fonderie chinoise mentionnée dans notre rapport.

Pour en savoir plus : <http://bit.ly/23eg8ys>



© Amnesty International/Afrefwatch

5

DÉFENDRE LE MYANMAR



© Amnesty International

Merci aux milliers de militants d'Amnesty qui ont agi en faveur des prisonniers et prisonnières d'opinion à l'approche des élections au Myanmar. Le nouveau Parlement compte plus de 100 anciens prisonniers et prisonnières politiques, mais beaucoup d'autres restent incarcérés. Nous continuerons à exiger la libération de toutes les personnes emprisonnées pour avoir osé s'exprimer.

6

UN POÈTE ENFIN LIBÉRÉ

Le poète qatarien Mohammed al Ajami, aussi connu sous le nom d'Ibn al Dheeb, a enfin été libéré en mars, après quatre ans de prison. Il avait été accusé d'« insultes à l'égard de l'émir » après avoir récité un poème pacifique devant un groupe de personnes dans son appartement du Caire, en Égypte.



© DR

7

ALBERT WOODFOX ENFIN LIBRE !

En février 2016, Albert Woodfox a retrouvé sa liberté, après 44 années passées à l'isolement aux États-Unis. Plus de 240 000 d'entre vous ont réclamé sa libération et lui ont adressé des messages de soutien lors de l'édition 2015 d'*'Écrire pour les droits'*.

Albert Woodfox a passé plus de 40 ans enfermé seul 23 heures sur 24 dans une cellule minuscule avec très peu de lumière naturelle. Il avait été condamné en 1973 pour le meurtre d'un gardien de prison, bien qu'aucun élément ne prouve sa culpabilité.

Il a déclaré : « Vos messages, qui ont franchi les murs de la prison, m'ont apporté énormément de force. J'aimerais remercier tous les membres d'Amnesty International et ses sympathisants pour tout le travail magnifique accompli en notre nom. »



© Billy Sothorn

LA PEINE DE MORT EN CHIFFRES

54 %

d'exécutions en plus en 2015 qu'en 2014.

+ DE 1 634

personnes exécutées en 2015, le nombre le plus élevé enregistré par Amnesty depuis 1989.

89 %

des exécutions recensées ont eu lieu dans trois pays : l'Iran, le Pakistan et l'Arabie saoudite.

4

pays ont aboli la peine capitale pour tous les crimes : le Congo, Fidji, Madagascar et le Suriname.

102

pays ont totalement aboli la peine de mort, soit plus de la moitié de la planète.



EN COULISSES

UN RASSEMBLEMENT DE FANTÔMES POUR LA LIBERTÉ EN CORÉE DU SUD



© Kim Jong Hyun/Anadolu Agency/Getty Images

Tom Rainey Smith, chargé de campagne sur la Corée pour Amnesty, explique comment il a récemment fait manifester des « fantômes » dans le centre de Séoul.

À Séoul, en Corée du Sud, les manifestations sont monnaie courante. Après tout, c'est dans ces rues que le peuple s'est battu pour la démocratie et l'a obtenue dans les années 1980.

Il était donc démoralisant de voir que, depuis quelques années, la police répondait de plus en plus aux rassemblements publics par la force, et que ceux-ci étaient soumis à des restrictions. Nous savions qu'il fallait être créatifs pour faire passer notre message : la liberté de réunion pacifique n'est pas un privilège, c'est un droit. Le problème était de parvenir à organiser un événement auquel le public pourrait participer librement.

Impressionnés par les hologrammes utilisés par des militants et militantes espagnols à Madrid en 2015, pour protester contre une « loi du bâillon » limitant les rassemblements, nous avons décidé de faire de même dans le centre de Séoul. Nous sommes alors passés à l'action.



Des « manifestants fantômes » défilent sur un écran géant dans le centre-ville de Séoul.

Nous avons fait passer le mot sur Internet et via les réseaux sociaux. Résultat : plus de 130 SMS et de nombreux enregistrements nous ont été envoyés. Plus de 120 personnes sont également venues dans le studio pour être filmées, sur fond vert, en train de marcher, de danser, de chanter et de scandrer des slogans.

Le soir du 24 février 2016, devant le palais de Gyeongbok, l'un des bâtiments les plus emblématiques de Séoul, ces images ont été projetées sur un écran géant installé sur la place. Elles ont pris des formes spectrales, devenant les premiers manifestants et manifestantes « fantômes » de Corée du Sud.

DATES À NOTER EN 2016

• •	• •	• •
1er MAI Journée internationale des travailleurs	3 MAI Journée mondiale de la liberté de la presse	7 MAI 2014 : condamnation de Raif Badawi à 10 ans de prison et 1 000 coups de fouet en Arabie saoudite
• •	• •	• •
15 MAI Journée internationale de l'objection de conscience	17 MAI Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie	23-24 MAI Sommet mondial sur l'aide humanitaire à Istanbul (Turquie)
• •	• •	• •
28 MAI Cérémonie de remise du prix <i>Ambassador of Conscience</i> d'Amnesty	1er JUIN Journée internationale de l'enfance	4 JUIN 1989 : massacre de manifestants place TIANANMEN (Chine)
• •	• •	• •
5 JUIN 2013 : révélations d'Edward Snowden sur la surveillance exercée par des gouvernements	20 JUIN Journée mondiale des réfugiés	26 JUIN Journée internationale pour le soutien aux victimes de la torture

ÉDITORIAL

UNE BOUFFÉE D'AIR DANS LES TÉNÈBRES

Depuis longtemps, Amnesty dénonce les gouvernements qui pratiquent la torture. Parfois, le combat semble perdu d'avance : les actes de torture sont généralement perpétrés dans l'ombre de cellules ou de prisons secrètes, et les enquêtes exhaustives sont trop rares.

Mais nous persévérons. Ces deux dernières années, nous avons ainsi aidé de nombreuses victimes de la torture à obtenir justice. Des personnes comme Ángel Colón, torturé et emprisonné à tort au Mexique pendant six ans. Nous avons été des dizaines de milliers à réclamer sa libération. Il s'est exprimé à sa sortie : « Je voudrais dire à tous ceux qui sont contre la torture de ne pas relâcher leur vigilance. Un nouvel horizon se fait jour. »

Des personnes comme Moses Akatugba, libéré après 10 ans de prison au Nigeria. « Je suis extrêmement touché, a-t-il confié. Les militants d'Amnesty sont mes héros. »

Des personnes comme Mahmoud Hussein, un jeune Égyptien torturé après avoir participé à une manifestation. « Grâce à votre solidarité, je suis libre, a-t-il déclaré le mois dernier. Et je rêve d'une nation sans torture. »

Nous avons rassemblé plus de 400 000 signatures pour les victimes de torture au Maroc et au Sahara occidental. Cela nous a permis d'organiser une rencontre avec le ministre de la Justice. Aux Philippines, pour la première fois, un policier a été condamné au titre de la législation contre la torture, grâce au soutien apporté par des milliers d'entre nous à sa victime, Jerryme Corre.

Nous avons été plus de 140 000 à réclamer la libération du journaliste Muhammad Bekjanov, emprisonné depuis 16 ans en Ouzbékistan. Alors qu'il avait un jour demandé à Dieu de « le laisser mourir, tant la torture était intolérable », sa famille nous affirme aujourd'hui : « Quand les gens lui écrivent, quand ils parlent de lui, ça l'aide beaucoup. Il sait qu'on ne l'oublie pas. Pour lui, c'est une bouffée d'air. »

Nous sommes nombreux. Nous continuerons à nous dresser et nous n'oublierons pas celles et ceux qui ont survécu à la torture.

*Louisa Anderson
@anderson_louisa*

L'ÉQUIPE DU FIL

Rédactrice en chef : Louisa Anderson

Contributeurs : Ben Beaumont, Shiromi Pinto, Kristin Hulaas Sunde

Mise en page : Dina Silanteva

Responsable photos : Richard Burton

Directrice de la rédaction : Caroline Stomberg



LES HÉROÏNES DU BURKINA FASO

Au travers des portraits qui suivent, nous rendons hommage à des femmes héroïques et aux personnes qui ont donné leur vie pour réaliser ces photographies.

Les photos ci-après racontent deux histoires : celle de personnes qui ont survécu à la terreur et à la violence, et celle de personnes qui en sont mortes.

La première histoire est celle d'héroïnes : des jeunes filles qui ont subi des violences, des viols, des mariages précoces et forcés ; et des femmes qui les défendent, s'occupent d'elles et leur donnent les moyens de devenir autonomes. Cette histoire-là est pleine d'espoir et de vie.

La seconde histoire est celle de personnes qui nous ont été enlevées alors qu'elles travaillaient à la réalisation de portraits pour une exposition d'Amnesty dans le cadre de la campagne *Mon corps, mes droits*. Leila Alaoui et Mahamadi Ouédraogo n'ont pas survécu aux attaques du 15 janvier 2016 qui ont ôté la vie à tant de personnes à Ouagadougou, au Burkina Faso.

Leur perte nous est insupportable. Mais même dans une telle tragédie, nous entrevoyons de l'espérance et de la vie.

Elle subvient aux besoins de sa famille. Lorsqu'Awa Ouédraogo est tombée enceinte à 14 ans, sa famille l'a rejetée. Elle a vécu dans la rue et a accouché un soir dans un magasin où elle avait trouvé refuge. Après quelques années au refuge Pan-Bilà pour victimes de mariage forcé, de viol et de grossesse non désirée à Ouagadougou, Awa est désormais indépendante et peut subvenir à ses besoins et à ceux de son enfant grâce à son petit commerce de fruits.

LEILA ET MAHAMADI : CINQ JOURS POUR LES HÉROÏNES DU BURKINA FASO

Lundi 11 janvier – Deux personnes se rencontrent à l'aéroport international de Ouagadougou. Leurs destinées vont se lier à jamais.

Elle : Leila Alaoui, 33 ans, photographe, arrive de Paris en début de soirée. Elle doit passer les neuf prochains jours au Burkina Faso à photographier des jeunes filles et des femmes courageuses pour une exposition d'Amnesty dans le cadre de la campagne *Mon corps, mes droits*.

Lui : Mahamadi Ouédraogo, 42 ans, chauffeur et guide, vient chercher Leila à l'aéroport. Il doit passer les neuf prochains jours à accompagner Leila aux quatre coins du pays et à l'aider à accomplir sa mission.

Ils forment une équipe parfaite pour cette mission. Leila apporte son talent de photographe et sa passion à aider les personnes marginalisées à raconter leur histoire. Mahamadi collabore avec Amnesty depuis sept ans, il a une grande connaissance du pays, et sa nature serviable et attentionnée fait de lui un compagnon de voyage idéal.



Mardi 12 janvier – Ouagadougou. Leila a plusieurs séances photo prévues avec des femmes dans la capitale : Hortence, Catherine, Cendrine, Angèle et Martine. Elle souhaite passer du temps à discuter avec chacune d'entre elles afin de trouver le bon ton pour chaque portrait.

Mahamadi est préoccupé par le bien-être de Noëlie Kouraogo d'Amnesty Burkina Faso, qui est enceinte. Celle-ci passe la journée avec eux car elle a participé à l'élaboration du programme et à l'organisation des séances photo. Mahamadi fait part de ses préoccupations à Leila et tous deux unissent leurs efforts pour que Noëlie se sente à l'aise et n'ait pas de surcharge de travail.

Mercredi 13 janvier – Ouagadougou. Nouvelle journée dans la capitale : Mahamadi passe prendre Leila à son hôtel, à quelques rues du Splendid Hôtel et du café Cappuccino, et ils se mettent en route pour les deux séances photo prévues ce jour-là, avec Awa et Malika.

Plus tard, au café Cappuccino, Leila et Noëlie discutent de l'attaque meurtrière qui a eu lieu la veille à Istanbul. Leila évoque le fait qu'il est difficile aujourd'hui de se sentir en sécurité, où que l'on se trouve.

Elle offre un refuge à des jeunes filles. Catherine Ouedraogo, 58 ans, coordonne le refuge de la Fondation Cardinal Émile Biayenda (Foceb) depuis 2005. Ce refuge reçoit des jeunes filles âgées de 12 à 18 ans qui ont été victimes de viol, de mariage précoce et forcé et de grossesse non désirée. De 2001 à 2009, il a accueilli 209 jeunes filles et 168 enfants, nés sur place ou arrivés avec leur mère.



Elle donne à des personnes les moyens de s'en sortir grâce à l'éducation. L'Association d'appui et d'éveil PUGSADA d'Hortence Lougué lutte contre les violences liées au genre et promeut l'éducation et les droits humains. Hortence Lougué travaille avec des jeunes filles et des femmes victimes de mariage forcé, parfois très jeunes, ou qui ont subi des mutilations génitales. Son association promeut également l'éducation des jeunes filles victimes de mariage précoce et forcé.

Elle se rend utile aux autres. Cendrine Nama, 28 ans, est une femme d'affaires, chanteuse et militante des droits des enfants et des femmes. Son association Enfance en péril offre un logement, une éducation, de la nourriture et des soins de santé à des enfants des rues et les aide à trouver une famille adoptive.



Jeudi 14 janvier – Kaya. À 6 heures, l'équipe se met en route pour rencontrer la directrice d'une organisation locale de défense des droits des femmes à 100 km au nord-est de Ouagadougou. Mais lorsqu'ils arrivent sur place, ils doivent attendre plusieurs heures. La directrice vient de perdre un membre de sa famille et, lorsqu'elle arrive finalement, elle ne peut leur consacrer que 15 minutes.

Vendredi 15 janvier – Yako-Tema Bokin-Ouahigouya. Nouveau départ matinal, avec au programme la rencontre avec trois femmes dans trois localités éloignées les unes des autres. Nous en savons peu sur les heures qui ont précédé la tragédie. Ni Leila ni Mahamadi ne sont plus là pour nous en parler. Ce que nous savons, c'est que sur le chemin du retour, ils ont été retardés d'une heure environ par des problèmes mécaniques. Ils sont arrivés à Ouagadougou juste après 18 heures. Peu après, en face du café Cappuccino, Leila et Mahamadi tombaient sous les balles d'hommes armés.

Beaucoup d'affection et de respect pour Leila et Mahamadi ont été exprimés par celles et ceux qui les connaissaient ou qui les avaient rencontrés brièvement. Ces messages laissent entrevoir qui ils étaient.

Nous ne les oubliions pas et nous les remercions pour leur formidable travail avec ces femmes burkinabè à qui nous pouvons aujourd'hui rendre hommage.

Nous espérons que les qualités pour lesquelles Leila et Mahamadi étaient aimés, toutes celles qu'ils avaient lorsqu'ils se sont rencontrés à l'aéroport international de Ouagadougou en ce lundi soir, continueront d'éclairer la mémoire de tous ceux qui les connaissaient et les aimait, même si leur voyage parmi nous a pris fin.

Photos : © Leila Alaoui pour Amnesty International



Mahamadi Ouédraogo travaillait avec Amnesty International comme chauffeur depuis 2008.



Leila Alaoui avait été engagée par Amnesty pour réaliser une série de photos pour une exposition dans le cadre de la campagne Mon corps, mes droits. Elle collaborait avec Amnesty pour la première fois.

© Augustin Le Gall/Haytham Pictures



RÉFUGIÉS

LA RÉINSTALLATION CHANGE DES VIES



Une femme syrienne
cuisine et s'occupe de
sa fille dans un camp
à Mafraq, en Jordanie,
26 août 2015.

© AP Photo/Muhammed Muheisen

En 2015, plus d'un million de réfugiés et demandeurs d'asile ont risqué leur vie pour rejoindre l'Europe à bord d'embarcations fragiles et surchargées. En proposant des voies légales et plus sûres, comme la réinstallation, les gouvernements pourraient mettre un terme à cette souffrance et à ces morts.

QU'EST-CE QUE LA RÉINSTALLATION ET QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

La réinstallation est une manière de protéger les personnes réfugiées les plus vulnérables, dont celles qui :

- ont été victimes de torture ou de violences graves ;
- nécessitent des soins médicaux, notamment les personnes gravement malades ;
- sont des femmes risquant de subir des violences ou d'être exploitées ;
- sont des enfants ou des adolescents isolés ;
- sont victimes de persécutions en raison de leur genre ou de leur orientation sexuelle ;
- nécessitent une protection physique ou juridique, par exemple si elles sont menacées d'expulsion vers un pays où elles risquent d'être torturées ou tuées ;
- sont en mouvement depuis longtemps et ne peuvent pas rentrer chez elles dans un avenir proche.

COMMENT FONCTIONNE LA RÉINSTALLATION ?

Pour faire simple : vous êtes forcé-e de fuir votre foyer et d'émigrer vers un autre pays. Là, vous vous enregistrez auprès du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et des autorités locales. Cependant, vous risquez toujours d'être victime de violences ou d'avoir des difficultés à obtenir des soins médicaux vitaux.

Selon des critères spécifiques, le HCR détermine alors si vous êtes particulièrement vulnérable et devez immédiatement être protégé-e dans un autre pays. Cela s'appelle une réinstallation. Si vous répondez aux critères et que vous avez beaucoup de chance, vous pourriez recevoir un jour un appel vous annonçant que vous pouvez vous installer dans un pays tiers.



Réfugiés réinstallés dans le monde au cours du premier semestre 2015



Nombre total de pays ayant proposé des places de réinstallation en 2015



Nombre de places de réinstallation proposées par des pays du Golfe comme l'Arabie saoudite et le Qatar

EXISTE-T-IL D'AUTRES VOIES SÛRES ET LÉGALES ?

Oui. Face à des situations d'urgence, comme la crise des réfugiés syriens, les gouvernements peuvent décider d'ouvrir des voies permettant de se mettre en sécurité, par exemple :

- des bourses d'étude et des visas d'étude permettant d'entreprendre ou de poursuivre des études ;
- des visas de travail donnant la possibilité d'obtenir un emploi ;
- le regroupement familial, grâce auquel des réfugiés peuvent rejoindre des parents proches vivant à l'étranger.
- Le parrainage privé, qui permet à des organisations ou à des particuliers de financer l'installation de réfugiés dans leur localité.

Autant de solutions permettant à des réfugiés de voyager de manière sûre et organisée, au lieu de tenter de rejoindre au péril de leur vie des destinations surpeuplées, comme les îles grecques.



QUELLE DIFFÉRENCE CES SOLUTIONS PEUVENT-ELLES FAIRE DANS LA VIE DES GENS ?

La possibilité de voyager de manière sûre et légale évite de devoir remettre toutes ses économies à un passeur, et de faire ainsi courir un immense risque à sa famille. Cela permet de ne pas être passée à tabac, exploité-e ou victime de violences sexuelles au cours d'un voyage long et épaisant.

Ces solutions peuvent être le moyen d'échapper à la pauvreté qui ravage certains pays.

Mais surtout, la réinstallation donne de l'espoir à des personnes qui ont tout perdu et protège les droits humains des réfugiés lorsque leur propre pays ne peut ou ne veut pas s'en charger.

QUE DEMANDE AMNESTY ?

Très peu de pays ont proposé suffisamment de places de réinstallation. Amnesty demande donc aux gouvernements d'augmenter significativement le nombre de voies sûres et légales, notamment en réinstallant au moins 10 % des réfugiés venus de Syrie les plus vulnérables, soit 480 000 personnes, qui vivent par exemple en Turquie, au Liban ou en Jordanie, avant la fin 2016. À l'heure actuelle, seules 178 195 places ont été proposées dans le monde, dont beaucoup ne sont pas encore pourvues. Selon les estimations, parmi les 19,5 millions de réfugiés dans le monde, 1,38 million devront être réinstallés avant la fin 2017.

QUE PUIS-JE FAIRE ?

Défendez les droits des réfugiés, signez notre déclaration :
<http://bit.ly/21WvlRp>



Vivre parmi les ruines : une femme marche avec son enfant dans la ville de Kobane, dans le nord de la Syrie, le 25 mars 2015.



Plus de 200 personnes ont participé
à une action de solidarité avec
le peuple syrien à l'occasion du
5^e anniversaire du début de la
révolution syrienne. Berne, Suisse,
12 mars 2016.







CRISE EN SYRIE

LA GUERRE COMME SI VOUS Y ÉTIEZ : LA SYRIE À 360°

Des journalistes militants lèvent le voile sur des crimes de guerre.



Le quartier de Tariq al Bab après un bombardement.

Des volontaires se précipitent pour chercher des signes de vie.



À l'heure actuelle, la Syrie n'est autre que l'endroit le plus dangereux de la planète. Pourtant, quand les bombes pleuvent, les volontaires de la Défense civile syrienne – des hommes et des femmes non armés – risquent leur vie pour en sauver d'autres, quel que soit le camp de la victime. Dans une autre vie, quand les services publics de secours existaient encore, ils étaient des citoyens ordinaires – enseignants, ingénieurs, charpentiers, étudiants. Aujourd'hui, leur bravoure ramène de l'espoir là où il n'y a pas grand-chose d'autre. Des journalistes citoyens se précipitent eux aussi. Après un bombardement, les volontaires de la Défense civile syrienne se

rendent sur place pour aider aux premiers secours, chercher des survivants dans les décombres ou conduire les véhicules de pompiers, et des journalistes militants enregistrent ce qu'ils voient.

Un nouveau projet de réalité virtuelle attire l'attention de la planète sur le travail des journalistes militants syriens grâce à la photographie à 360°. En partenariat avec Lamba Media Production, nous formons des journalistes militants syriens et leur donnons les moyens d'agir pour recueillir des informations sur les ravages de la guerre et sur la résilience des habitants face à l'adversité.

LE POUVOIR DE LA TECHNOLOGIE

Les photos de bombardements permettent de garder la trace d'éventuels crimes de guerre et atteintes aux droits humains et de resserrer un peu l'étau de la justice sur les auteurs présumés de ces atrocités.

Avec ce nouveau projet, nous formons des journalistes militants syriens et leur fournissons du matériel photo dernier cri qui leur permet de prendre, en appuyant sur un bouton, des images à 360° de grande qualité. Nous veillons ensuite à ce que leur travail soit vu dans le monde entier.

Les images prennent vie sur le site 360syria.com, commentées par Razan Ghazzawi, blogueur et militant syrien de premier plan. Le site utilise « WebVR », une technologie de pointe qui permet de visionner des contenus de réalité virtuelle sur tout appareil connecté à Internet via un navigateur, sans avoir à télécharger d'application.

Au Royaume-Uni, des militants collectant des fonds dans la rue, des intervenants en milieu scolaire, des bénévoles et des associations locales se servent de visionneuses de réalité virtuelle pour plonger le public dans des scènes d'apocalypse.

Dans le pays le plus dangereux du monde, des gens continuent envers et contre tout de faire du mieux qu'ils peuvent, de survivre, d'être heureux. Si eux n'ont pas abandonné l'espoir d'une solution, la communauté internationale ne doit pas non plus baisser les bras.



Des volontaires de la Défense civile syrienne au siège de l'organisation, à Alep.



Une passante découvre les images à l'aide d'une visionneuse de réalité virtuelle.



© Amnesty International Royaume-Uni



© Lamha Media Production/Amnesty International



© Lam'a Media Production/Amnesty International



*Scènes de destruction
à 360° à Alep, en
Syrie.*

© Lam'a Media Production/Amnesty International



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

TU MARCHES SUR LE SENTIER DE LA MORT ET TU NE LÂCHES PAS

Lettre à un jeune militant emprisonné

En République démocratique du Congo (RDC), le militant Fred Bauma a été taxé de « terrorisme » et accusé de vouloir renverser le gouvernement par la force. Son « crime » ? Avoir organisé un rassemblement pour encourager les jeunes à demander des comptes au pouvoir. Il n'existe aucune preuve crédible contre lui. S'il est condamné, il encourt la peine de mort.

Micheline Mwendike, une amie proche de Fred, lui écrit en prison. Nous publions ici des extraits de ses lettres.

MON CHER AMI,

Cette aventure difficile vient de durer une année mais l'usure du temps n'a pas affecté ni mes convictions, ni mon engagement que je partage avec toi et avec tous les autres militants. Ta force de résistance, tu la transmets à moi et à des milliers de jeunes du monde. Ces peines de te savoir en prison pour avoir essayé d'être un bon citoyen, me forment à devenir forte pour affronter ces injustices dont toi tu es obligé de devenir le symbole. Ton courage est exceptionnel car tu marches aujourd'hui sur le sentier de la mort, et tu ne lâches pas.

La petite phrase que tu m'as envoyée de ta cellule de Makala m'est enfin parvenue : « Si vous ne pouvez plus marcher, rampez. Mais à tout prix continuez d'avancer !! » Tu sais, je n'imaginais pas que les actes loyaux conduiraient en prison alors que des chefs des groupes armés qui ont tué et qui tuent nos pères, nos mères, nos frères, nos sœurs sont toujours récompensés par des postes politiques et des grades militaires.

C'est incroyable qu'un État, notre État, soit devenu si oppresseur envers nous, sa propre jeunesse.



Fred Bauma est l'un des deux militants des droits humains qui ont été arrêtés en mars 2015 et placés en détention après avoir organisé des rassemblements en RDC.



Fred et Micheline en des jours meilleurs, dans un village humanitaire de Goma, en RDC.



© DR

Nos rêves étaient splendides ! L'écologie, la santé, l'entrepreneuriat, le changement du système, je n'y pense plus comme avant. Avec toi en prison, on ne rêve que de ta libération. Ton sacrifice, bien qu'ils te l'imposent, a beaucoup de significations. Ton emprisonnement a donné un sens profond à notre histoire. Il dévoile l'animosité de la classe dirigeante actuelle... Ceux qui animent les institutions n'avaient pas compris que la génération du président-à-vie a vieilli et que la démocratie est la règle. La Constitution est le guide.

Ton emprisonnement a déchaîné les langues : les questions liées au changement de la Constitution sont devenues l'actualité constante et toi l'éternel bouc émissaire qui est tiré par des pour et des contre la démocratie. [...]

Ton emprisonnement a ouvert une série d'arrestations de jeunes de notre mouvement. J'ai pris conscience que nous sommes dans les viseurs de ceux qui te gardent en prison, ils veulent nous détruire. Ils veulent décourager les jeunes à prendre en main l'avenir du pays. Ils prennent jour après jour des mauvaises décisions contre nous et malheureusement contre eux-mêmes. [...]

Ils mêlent toutes les institutions du pays pour leurs intérêts, ils mobilisent le peuple, ils attirent envers nous tous les médias et d'autres organisations.

Pour nous, les conséquences sont lourdes, un bon nombre d'entre nous t'ont rejoint en prison sans avoir rien organisé, rien dit, rien fait de mal.

Ton emprisonnement m'a aussi appris qu'on n'est pas seul. Que des jeunes du Congo et du monde entier sont avec nous.

Mon cher ami, tu dois savoir que devant mes yeux, tu es un homme libre même en prison. Et promets-moi que même là tu lutteras au moins pour ta survie. La lutte semble dure et longue. Prends toujours soin de toi. N'accepte pas de mourir ni physiquement, ni intellectuellement, ni moralement.

Je t'offre mon soutien et je te confirme que tu peux encore compter sur moi. Je prie pour toi et pour notre lutte.

Un câlin patriotique.

À bientôt !

Micheline Mwendike





DÉPLACEMENTS FORCÉS AU YÉMEN

OTAGES D'UN CONFLIT

En l'espace d'un an, plus de 3 200 civils, dont au moins 700 enfants, ont été tués au Yémen. Le 25 mars 2015, une coalition dirigée par l'Arabie saoudite a lancé des frappes aériennes contre le groupe armé des Houthis. Ce faisant, elle a aggravé une situation déjà précaire pour des millions de civils. Les photos du journaliste yéméno-britannique Rawan Shaif racontent les 10 mois qu'il a passés au Yémen et le coût humain du conflit.



De la fumée se mêle aux nuages à Sanaa, la capitale, lors d'une frappe de la coalition sur le quartier résidentiel très peuplé de Hadda, où sont basés les Houthis et les forces centrales de sécurité loyales à l'ancien président Saleh, 4 janvier 2016.



Le capteur d'une bombe à sous-munitions. La coalition dirigée par l'Arabie saoudite a largué des bombes à sous-munitions sur des quartiers civils à de multiples reprises.

Maisons, écoles, marchés et mosquées. Des lieux dédiés au travail, au jeu, au repos et à la vie quotidienne, qui ont pourtant subi des milliers de frappes aériennes durant l'année écoulée au Yémen.

Certaines attaques semblaient cibler délibérément les civils. Ce qui est sûr, c'est que les bombes à sous-munitions – qui ne permettent pas de viser une cible précise – utilisées par la coalition ont fait payer un tribut disproportionné aux civils. Proscrites par le droit international, ces bombes libèrent des dizaines (voire des centaines) de « petites bombes » dont certaines n'exploseront pas tout de suite et peuvent causer de graves blessures longtemps après l'attaque initiale.

En raison des frappes incessantes, plus de 2,4 millions de personnes ont fui leur maison.



Abdo al Malehi retrouve un Coran dans les ruines de sa maison abandonnée, dans le quartier d'Attan, à Sanaa. Refusant de laisser sa maison, il confie : « Fuir où ? Et puis, combien de temps pourrons-nous fuir ? », juillet 2015.



Um Abdulrahman porte son fils de 10 mois. Les frappes de la coalition les ont forcés à quitter leur maison dans le gouvernorat de Saada, un fief des Houthis, dans le nord du pays. Ils vivent aujourd'hui dans un camp pour personnes déplacées dans la ville voisine d'Amran, 20 février 2016.

Les températures chutent au coucher du soleil dans les camps pour personnes déplacées d'Amran. Les gens y vivent dans le froid et la faim, vendant leurs couvertures pour acheter à manger et leur nourriture pour acheter des couvertures. La plupart des personnes déplacées du camp ont fui Saada.



Le temps d'une pause-cigarette, un travailleur interrompt ses recherches dans les décombres du domicile bombardé du juge Yahya al Roubaïd, à Sanaa. Neuf membres de la famille du juge ont été tués le 25 janvier 2016 dans une frappe de la coalition.





« Des familles ont été séparées, isolées et forcées de quitter leur foyer, explique Rawan Shaif. Dix mois plus tard, on continue d'extraire des corps des décombres et des mères continuent de pleurer la mort de leurs fils. » À l'heure actuelle, 83 % des Yéménites sont tributaires de l'aide humanitaire pour survivre.

Un homme dont le quartier a été touché et qui a perdu 49 voisins a confié à Rawan : « Même si on n'a plus nulle part où habiter, on a la chance d'être encore en vie. » Rawan médite sur cette attitude.

« Face à l'adversité et malgré les tragédies, les Yéménites de tout le pays font preuve de résilience et deviennent plus forts. »

Photos : © Rawan Shaif



Les ruines de la maison du marchand de légumes Haifthalah al Ayni dans la vieille ville de Sanaa, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO. Haifthalah, son épouse et leurs enfants ont été tués en septembre 2015 par une frappe de la coalition pendant leur dernier repas de la journée.



CORÉE DU NORD

COUPÉS DU MONDE



© Amnesty International

La communication est un besoin humain fondamental. Or, les Nord-Coréens ne peuvent pas accéder librement à l'information. Ils n'ont même pas le droit d'appeler leur famille et leurs amis à l'étranger.

Vos parents ont disparu. Vous vivez dans un pays où l'information est difficile d'accès et vous n'avez aucun moyen de savoir où ils sont.

Quand des agents de l'État arrivent chez vous à l'improviste un mois plus tard pour vous dire que vos parents sont morts, abattus en tentant de fuir le pays, il est extrêmement difficile de vérifier l'information.

Pour leur parler, il vous faudra parcourir des centaines de kilomètres jusqu'à la frontière pour passer un appel international à l'aide d'un téléphone de contrebande connecté illégalement à un réseau téléphonique étranger. Vous traverserez des montagnes à pied pour contourner les zones interdites, à la faveur de la nuit. Tout est surveillé et vous risquerez de vous faire prendre à tout instant.

Une situation choquante dans notre monde ultra-connecté ? C'est pourtant une réalité bien actuelle pour les Nord-Coréens, qui prennent dénormes risques pour tenter de communiquer avec l'extérieur, dans un pays coupé du monde. Les Nord-Coréens doivent pouvoir parler librement.



Du fait des restrictions pesant sur les communications, Choi Ji-Woo n'a pas pu prendre contact avec son père lorsque celui-ci a fui la Corée du Nord.

QUATRE MOYENS PAR LESQUELS LA CORÉE DU NORD RESTREINT L'ACCÈS AUX INFORMATIONS DE L'EXTÉRIEUR

1. La majorité des Nord-Coréens n'ont pas accès à Internet tel que nous le connaissons. L'intranet national, *kwangmyong*, ne permet de se connecter qu'aux messageries et aux sites nationaux.

2. Seuls les étrangers peuvent obtenir des cartes SIM à l'aéroport de Pyongyang pour passer des appels internationaux et se connecter à l'Internet mondial.

3. Le « Bureau 27 » de la sûreté de l'État est spécialisé dans le renseignement et se sert notamment d'équipements sophistiqués pour détecter les fréquences de téléphones mobiles.

4. Les Nord-Coréens pris en train d'utiliser un téléphone de contrebande pour appeler l'étranger risquent l'envoi dans un camp pour prisonniers politiques ou un autre centre de détention.

POUR EN SAVOIR PLUS :
<http://bit.ly/1Th48Ko>

ENTRETIEN-MINUTE

COURIR À CONTRE-COURANT

La journaliste péruvienne Graciela Tiburcio Loayza, 23 ans, parle de ses premiers pas en tant que militante chez Amnesty.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de devenir militante ?

On pourrait dire que j'ai commencé enfant. Malgré mes incertitudes, je dénonçais les injustices dès que j'en voyais. Il y a quelques années, j'ai dû déménager dans un des quartiers les plus pauvres de Lima. Ce déménagement a non seulement changé ma vision du monde, mais aussi la manière dont les gens me voyaient.

Quand avez-vous entendu parler d'Amnesty pour la première fois ?
Un jour [à l'université], j'ai vu un dépliant qui parlait d'un marathon appelé « Course à contre-courant ». Dans un coin, il y avait l'image d'une bougie entourée de barbelé. C'est là que j'ai découvert l'existence d'Amnesty International.

Quelle incidence l'organisation a-t-elle eue sur votre militantisme ?

La première action à laquelle j'ai participé était une mobilisation éclair pour la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie. C'était inoubliable. J'ai rencontré des gens qui partageaient les mêmes idéaux que moi. Pour la première fois, je pouvais m'identifier à d'autres personnes et je me suis sentie en sécurité. À partir de ce moment, j'ai décidé de ne plus avoir peur de dire ce que je pensais. Je me suis promis que ma voix serait celle de toutes les personnes réduites au silence.

Quelles difficultés avez-vous rencontrées en tant que militante ?

En militant pour le droit à l'avortement dans le cadre de la campagne d'Amnesty *Mon corps, mes droits*, j'ai entendu des gens crier : « Dommage que ta mère n'ait pas avorté de toi. » Certaines de mes amies ont même été menacées de viol. Heureusement, ma famille a toujours soutenu mon militantisme, même si elle avait du mal à saisir certains enjeux, comme le mariage homosexuel.

Quel message adresseriez-vous aux militants et militantes en herbe ?

Notre engagement et notre travail ne sont pas vains. Peu importe combien de fois on tombe, on peut toujours recommencer. Il y aura toujours des gens à nos côtés pour nous donner la force et se battre avec nous.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Lisez le blog de Graciela à l'adresse : <http://bit.ly/1sBpkfF>



Graciela lors d'une session de la Commission de la condition de la femme aux Nations unies.
New York, mars 2016.



CAMPAGNE MON CORPS, MES DROITS

9 MANIÈRES DONT VOUS AVEZ DÉFENDU LES DROITS DES FEMMES DANS LE MONDE

Découvrez comment vos actions dans le cadre de la campagne *Mon corps, mes droits* ont changé la vie de femmes à travers le monde.

Vous êtes des centaines de milliers à avoir défendu les droits sexuels et reproductifs avec la campagne d'Amnesty *Mon corps, mes droits*. Lancée en 2014, celle-ci part du principe que nous avons tous – femmes et hommes – le droit de prendre des décisions concernant notre santé, notre corps, notre sexualité et notre vie reproductive, libres de toute crainte et de toute contrainte.

Voici neuf manières dont vous avez défendu ces droits et contribué à lever les obstacles rencontrés par les femmes et les filles à travers le monde.

1. VOUS ÊTES PLUS DE 250 000 À AVOIR AGI EN FAVEUR DES DROITS SEXUELS ET REPRODUCTIFS DES JEUNES.

Environ 280 000 personnes de plus de 165 pays ont appelé leur gouvernement à garantir le droit des jeunes d'avoir accès à la contraception et aux services de santé sexuelle. En avril 2014, le secrétaire général d'Amnesty, Salil Shetty, a remis vos signatures à Ban Ki-Moon, secrétaire général de l'ONU, avant la session de la Commission de la population et du développement qui se tenait à New York (États-Unis).

2. LE NÉPAL A RECONNNU LE PROLAPSUS UTÉRIN COMME UN PROBLÈME RELEVANT DES DROITS HUMAINS.

En juillet 2014, après un travail de pression soutenu mené par des militants locaux des droits des femmes avec l'aide d'Amnesty, le gouvernement a intégré dans son plan d'action relatif aux droits humains la prévention du prolapsus utérin, un problème de santé handicapant pouvant survenir lors d'une grossesse.

Cette décision a été prise peu après la remise aux autorités d'une pétition signée par plus de 100 000 d'entre vous.

3. VOUS AVEZ AIDÉ À EMPÊCHER L'ESPAGNE DE FAIRE MARCHE ARRIÈRE SUR L'AVORTEMENT.

Quand l'Espagne a voulu durcir la législation sur l'avortement en décembre 2013, 133 400 d'entre vous se sont mobilisés dans les mois qui ont suivi. En septembre 2014, le gouvernement a renoncé aux changements proposés.

4. GRÂCE À VOTRE SOUTIEN, DES ÉTATS SE SONT ÉLEVÉS CONTRE L'INTERDICTION DE L'AVORTEMENT AU SALVADOR.

Le travail de campagne réalisé, notamment en septembre 2014 pour la publication de nos recherches sur les effets de l'interdiction totale de l'avortement au Salvador, a incité des gouvernements à agir. Le mois suivant, à l'ONU, l'Australie, la République tchèque, l'Islande, la Slovénie et l'Espagne ont exhorté le gouvernement du Salvador à abroger l'interdiction, qui fait qu'une femme peut être condamnée à 40 ans de prison pour avoir accouché d'un enfant mort-né.

5. VOS SIGNATURES ONT POUSSÉ DES MINISTRES TUNISIENS À S'ENGAGER À PROTÉGER LES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES.

Vous avez été 198 000 à appeler l'Algérie, le Maroc et la Tunisie à protéger les femmes et les filles ayant subi un viol ou d'autres formes de violences sexuelles. Lors de la remise de vos signatures au gouvernement tunisien en novembre 2014, la secrétaire d'État chargée de la Femme et de la Famille et le ministre de la Santé s'y sont tous deux engagés – jamais un tel engagement n'avait été pris publiquement.

6. LE SALVADOR A LIBÉRÉ GUADALUPE.

Grâce au dévouement et à l'action des militants au Salvador, Carmen Guadalupe Vásquez a été graciée et libérée en février 2015. Elle avait été condamnée à 30 ans de prison en 2007 pour des accusations de meurtre forgées de toutes pièces, après avoir fait une fausse couche à 18 ans. Elle était soupçonnée d'avorté, ce qui est interdit au Salvador en toutes circonstances. En avril 2015, nous avons remis une pétition signée par 300 000 d'entre vous réclamant la fin de l'interdiction de l'avortement au Salvador.



© Centre pour les droits reproductifs

7. VOUS AVEZ AIDÉ À CONVAINCRE LES IRLANDAIS QU'UNE FEMME QUI A BESOIN D'AVORTER N'EST PAS UNE CRIMINELLE.

Vous êtes des centaines de milliers à avoir relayé notre message : ce n'est pas une criminelle parce qu'elle a besoin d'avorter. Ensemble, nous avons suscité un débat en Irlande, infléchi l'opinion publique et obtenu le soutien de professionnels de santé et de personnalités. Grâce à vous, nous sommes en passe de faire pencher la balance en soutenant les initiatives locales réclamant une modification de la Constitution qui devrait supprimer la législation régressive du pays en matière d'avortement.

8. VOTRE SOUTIEN NOUS A AIDÉS À PERSUADER LE GOUVERNEMENT BURKINABÈ D'AGIR CONTRE LE MARIAGE PRÉCOCE.

En décembre 2015, le Burkina Faso a adopté une stratégie nationale et un plan d'action sur trois ans pour prévenir et éliminer le mariage précoce, qui concerne plus de la moitié des filles du pays. Il reste beaucoup à faire, mais c'est une première étape vers l'éradication définitive de cette pratique. La stratégie et le plan d'action font suite à l'engagement pris publiquement par des ministres et par le roi traditionnel de soutenir la campagne *Mon corps, mes droits* en luttant contre les obstacles que rencontrent les femmes et les filles pour accéder aux services et à l'information en matière de santé sexuelle et reproductive.

9. VOUS AVEZ BRISÉ LE SILENCE EN MATIÈRE DE SEXE, DE RELATIONS AMOUREUSES ET DE PROCRÉATION.

Plus de 100 000 jeunes ont initié des conversations sur des sujets traditionnellement tabous, comme le harcèlement sexuel en milieu scolaire, le viol, le mariage précoce et la sexualité. Grâce aux supports d'information d'Amnesty et aux ateliers de formation de la campagne *Mon corps, mes droits*, des milliers de personnes se sont mobilisées contre les attitudes discriminatoires et les violences liées au genre. Des jeunes ont organisé des ateliers et des débats, réalisé des vidéos, ou utilisé le théâtre, la poésie, la chanson ou la danse. Dans des écoles des zones rurales du Zimbabwe, certains ont ouvert des centres d'émancipation, où les jeunes filles peuvent évoquer en toute sécurité le sexe, les relations amoureuses et la grossesse.



© Amnesty International

**« PRIVER LES GENS
DE LEURS DROITS
FONDAMENTAUX REVIENT
À CONTESTER LEUR
HUMANITÉ MÊME. »**

Nelson Mandela